



REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE ANSE**

Séance du 21/03/2026

**OBJET : Création d'un Groupe de Travail : composteurs partagés**

**Nombre de Conseillers en exercice : 29**

**Nombre de présents : 28**

**Nombre d'exprimés : 29**

**Date convocation : 17/03/2026**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le vingt-et-un mars deux mille vingt-six à neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Liliane BLAISE, Luc FERJULE, Nathalie HERAUD, Max DURMARQUE, Emmanuelle SCHARFF, Xavier FELIX, Linda BEGGUI, Philippe GERARDIN, Karim MOYENIN Ouardi, Christophe MONTANTEMME, Virginie ETOURNEAU, Pierre REBUT, Elodie BENAULT, Carine RANSEAU, Gilles DESCHAMPS-LAMARCHE, Marie-Pierre PELISSE, Eric FRÉBET, Roseline MHARI AGOURRAME, William FOULETIER, Elodie TEILLERE, Marlène CHAUTAIN, Denis CADORET, François GONDELMANN, Agata FIORENZA, Nils MOULIN, Mylène DELEGLISE

Procurations :

Violette DECHANET donne pouvoir à Emmanuelle SCHARFF

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

Bénédicte ROGER-CERTHOUX Directrice Générale des services assiste au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le conseil municipal a la possibilité de créer des groupes de travail afin de travailler sur différentes thématiques. Ces groupes de travail sont en charge d'assurer le suivi d'une thématique, mais n'ont pas de pouvoir de décision qui appartient au conseil municipal. Des personnes extérieures au conseil municipal peuvent participer aux échanges. Les séances de travail et les comptes-rendus associés ne sont pas publics

Il sera proposé la constitution d'un groupe de travail : composteurs partagés. Il devra notamment accompagner la mise en place et le développement de ces outils, accueillir et former les nouveaux utilisateurs, et identifier le cas échéant de nouveaux sites d'implantation.



**LE CONSEIL MUNICIPAL  
A l'unanimité des votants**

**1°) DECIDE** la création d'un groupe de travail « composteurs partagés », chargé d'accompagner la mise en place et le développement de ces outils, accueillir et former les nouveaux utilisateurs, et identifier le cas échéant de nouveaux sites d'implantation

**2°) DESIGNE** en son sein M Luc FERJULE, M Philippe GERARDIN, Mme Liliane BLAISE, et y associe Mme Margaux GANDREY et M Valentin CHATEAU

**Le Maire,  
Daniel POMERET**

**Le secrétaire  
Jean-Luc LAFOND**